

Le Plessis Sainte Opportune > Château de Saint Léger

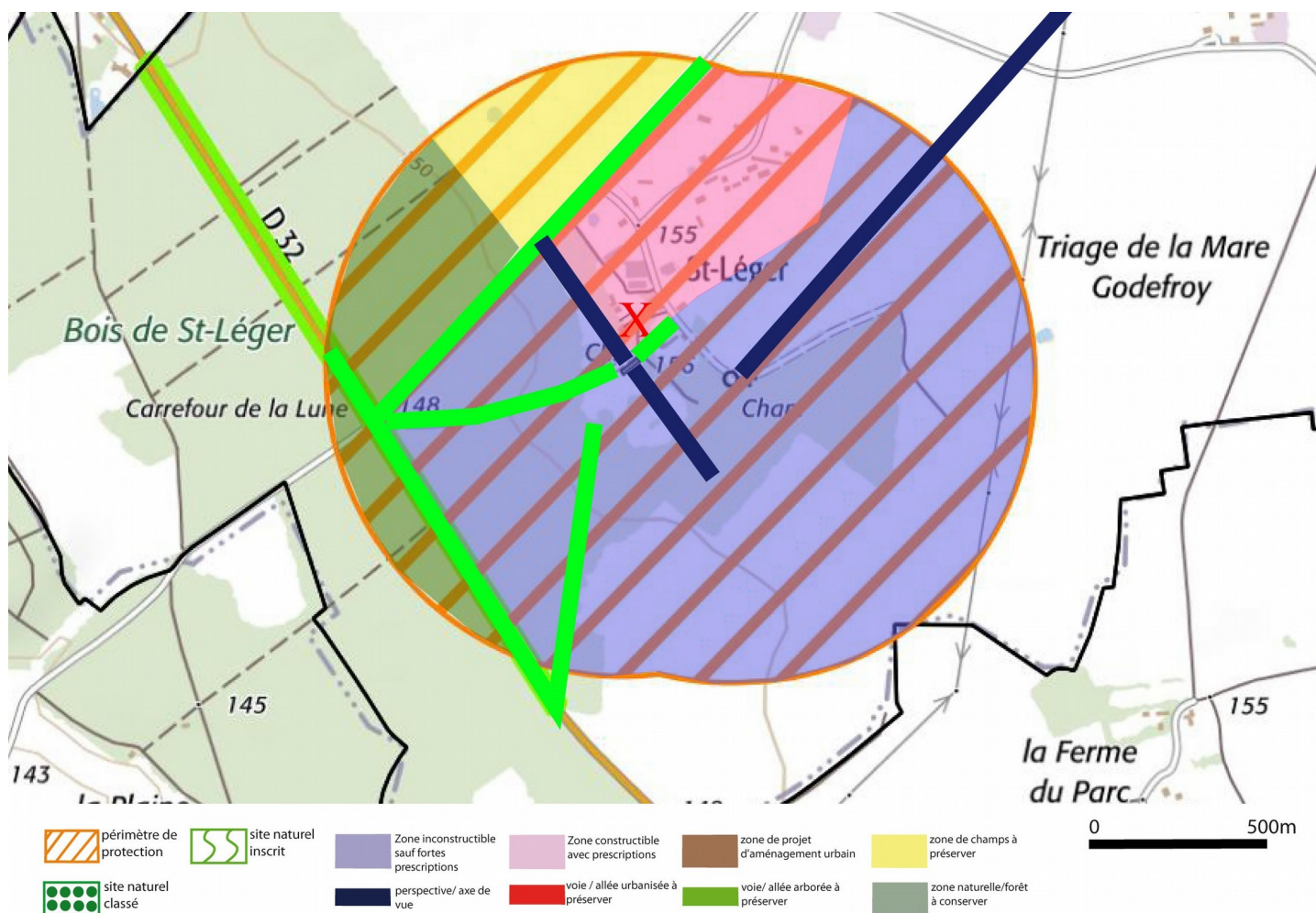
Les deux églises du Plessis Sainte Opportune sont également monuments historiques.



Le château et la chapelle du Plessis Saint-Opportune ont été inscrits au titre des monuments historiques le 2 novembre 1976.

L'actuel château du Plessis Saint-Opportune a été édifié au XVII^e siècle, inspiré par le classicisme français de l'époque, puis a connu des transformations au XVIII^e et XIX^e siècles. L'édifice se compose d'un pavillon central avec étage et fronton, surmonté de combles à la mansarde en ardoises. Les façades sont rythmées par des chaînes de pierres et un remplissage de briques formant des motifs losangés. Deux ailes symétriques ont été ajoutées de part et d'autre, au rez-de-chaussée, tout en conservant l'unité de style. Parmi les dépendances, le colombier du château, de plan octogonal, reprend le même langage (matériaux, mise en œuvre) que le pavillon central. La chapelle Saint-Léger, voisine du château, est plus ancienne et date du XII^e siècle. De style roman, elle a conservé en façade les traces de ses premières ouvertures, murées et remplacées par des baies plus grandes.

Le sous-sol semi-enterré du château forme un socle surélevé idéal pour apprécier les vues sur le parc, délimitées par les lisières boisées qui ceinturent le domaine. Par contre, la chapelle, située en lisière, est visible depuis les champs de la plaine de Saint-Léger.



Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



La façade sud du château



La façade nord du château



Le colombier



Le colombier (détail)



La chapelle Saint-Léger (vue lointaine)



La chapelle Saint-Léger (détail)

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces derniers années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



L'église du Plessis Saint-Opportune (MH)



L'église de la Huanière



Le bâti rural avoisinant



Une ferme du village



Une maison aux abords